



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : **19**
En exercice : **19**
Qui ont pris part à la délibération : **18**
Dont pouvoirs : **1**

Date de la convocation : **14/12/2023**
Date d'affichage : **22/12/2023**

L'an **deux mil vingt trois, le vingt décembre, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Sandrine HUSSON, Mme Delphine HUBLIN-PARIS.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Delphine HUBLIN-PARIS en faveur de M. Christian BEAUDOIN.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 17

Secrétaire : M. Michel BREQUIGNY.

OBJET : Extension et réhabilitation de l'aire de jeux : approbation du projet et validation du plan de financement

Monsieur le Maire présente à ses collègues le projet d'extension et de réhabilitation de l'aire de jeux.

Monsieur le Maire explique que les structures en place depuis plusieurs années ont du être retirées pour des raisons de sécurité. Le projet consiste en l'installation de nouvelles structures récréatives et inclusives. Un nouveau revêtement sera posé.

Trois entreprises ont été consultées.

- 1) HUSSON International de LAPOUTROIE (68) propose une aire de jeux de 260 m² avec :
 - un revêtement copeaux de bois pour un montant de 85 013,69 euros hors taxes (102 016,43 € T.T.C)
 - un revêtement gazon synthétique pour un montant de 96 582,39 € (115 898,87 € T.T.C)
- 2) JULLIEN AIRES DE JEUX de PACY-SUR-EURE (27) propose une aire de jeux de 130 m² avec :
 - un revêtement liège pour un montant de 73 529,20 euros hors taxes (88 235,04 € T.T.C)
 - un revêtement copeaux de bois pour un montant de 57 310,20 euros hors taxes (68 772,24 € T.T.C)
 - un revêtement gazon synthétique pour un montant de 58 009,20 euros (67 211,04 € T.T.C)
- 3) ENVIRONNEMENT SERVICE de QUINCAMPOIX (76) propose une aire de jeux de 156 m² avec :
 - un revêtement copeaux de bois pour un montant de 48 057,81 euros hors taxes (57 669,37 € T.T.C)
 - un revêtement gazon synthétique pour un montant de 56 343,69 euros hors taxes (67 612,43 € T.T.C)

La commission des travaux propose de retenir l'offre d'ENVIRONNEMENT SERVICE de QUINCAMPOIX et d'opter pour la version gazon synthétique plus durable.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Dépenses H.T		Recettes H.T	
Extension et réhabilitation de l'aire de jeux	56 343,69 €	Etat (40%)	22 537,48 €
		Auto-financement (60 %)	33 806,21 €
Total	56 343,69 €	Total	56 343,69 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, (par 18 voix pour) :

- de retenir l'offre la mieux disante à savoir celle d'ENVIRONNEMENT SERVICE de QUINCAMPOIX et d'opter pour la version gazon synthétique plus durable pour un montant de 56 343,69 euros hors taxes (67 612,43 € T.T.C)
- autorise Monsieur le Maire ou son premier adjoint à solliciter une subvention auprès de la dotation d'équipement des territoires ruraux ou toutes autres instances susceptibles d'apporter un concours financier.
- autorise Monsieur le Maire ou son premier adjoint à signer toutes les pièces administratives et financières.
- valide le plan de financement figurant ci-dessus.
- précise que la part restant non subventionnée sera à la charge de la commune.
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au compte 2188 du budget primitif 2024 (opération d'équipement n°83)

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 22/12/2023

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, M.
Michel BREQUIGNY.



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

